



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 117665

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'intérêt que pourrait présenter l'autorisation puis l'incitation des pouvoirs publics au développement de la publicité des universités françaises dans les grands médias nationaux. En effet, après que nos universités se soient profondément modernisées et adaptées grâce à la récente réforme de l'autonomie des universités, il serait utile et intéressant que celles-ci puissent aussi mieux se faire connaître et jouer aussi une certaine concurrence pour une plus grande capacité à se faire connaître par le grand public. À l'image de plusieurs pays développés qui ont déjà autorisé et prévu cette possibilité de populariser leur image, la publicité sur les centres universitaires participerait à leur image, à leur développement et à leur rayonnement. Certaines mentalités universitaires devraient certes évoluer mais les pouvoirs publics pourraient avoir un pouvoir incitatif. Il lui demande donc de lui préciser son avis sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117665

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9705

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)